

Faisons un rêve pour les Halles

Une nouvelle mandature commence, et nous l'abordons pleins d'espoir sur la possibilité de réussir vraiment le projet de rénovation des Halles, dans toutes ses dimensions : bâtiment, jardin, espace public.

Le bâtiment

Côté bâtiment, la Canopée a obtenu un large consensus. Plusieurs questions restent cependant posées, par exemple sur l'encombrante et dangereuse passerelle dont on nous explique qu'elle ne sera peut-être pas réalisée, sans toutefois nous proposer de solution alternative.



Un autre point concerne l'isolation sonore du bâtiment. Au rez-de-chaussée se trouveront des commerces et un très grand café, qui devrait en principe proposer diverses animations, dont des animations musicales ; dans les étages, sera relogé le Conservatoire, avec des surfaces plus étendues qu'actuellement ; mais aussi un centre de pratiques amateurs, où des musiciens et danseurs viendront s'entraîner ; ainsi qu'un équipement destiné à l'association Chandanse des Sourds, qui a besoin d'un niveau de décibels très élevé. Nous sommes extrêmement favorables à toutes ces activités, qui doivent permettre à des jeunes et à des adultes de ce quartier ou d'ailleurs d'exprimer leur créativité, mais encore faut-il que ce soit dans le respect des réglementations en matière de nuisances sonores. Le quartier est déjà particulièrement exposé à ce type de nuisances, et la Ville doit se montrer exemplaire dans le nouveau bâtiment qu'elle va construire.

Des questions se posent aussi à propos de la Place Basse du Forum, qui sera désormais couverte par un grand toit mais devrait en principe rester accessible jour et nuit. Si tel est le cas, il est évident que de nombreux SDF iront s'y abriter la nuit. Soit nos élus estiment qu'il est possible d'offrir cette solution de secours à ceux qui n'ont rien, mais dans ce cas il faut gérer la situation afin d'éviter qu'elle dégénère : on pourrait, par exemple, envisager de confier à une association, à laquelle participeraient des SDF, la gestion de cet endroit la nuit. Le fonctionnement exemplaire de la bagagerie Mains Libres, en grande partie gérée par les SDF eux-mêmes, permet de penser que ce serait envisageable. Si on estime qu'une telle option ne serait pas viable, il vaudrait mieux envisager tout de suite une solution de fermeture pour la nuit, plutôt qu'inaugurer en grandes pompes un bâtiment complètement ouvert, puis le grillager quelques mois plus tard, comme on a grillagé depuis une dizaine d'années la Porte du Pont-Neuf pour éviter que les gens s'y abritent.

Le jardin

Côté Jardin, nous espérons que la nouvelle adjointe, Fabienne Giboudeaux, va réexaminer le dossier d'un œil neuf et sans a priori. Nous souhaitons qu'on procède de façon transparente et équitable à un diagnostic du jardin actuel sur le plan technique et sur le plan de ses usages, et qu'on prenne le temps de réfléchir à la façon dont ce jardin pourra s'articuler à la future Canopée. On pourra alors établir un cahier des charges précisant ce qui doit être conservé et ce qui doit être modifié ou

supprimé. Nous sommes convaincus que le Jardin Lalanne et la Place René Cassin, auxquels une grande majorité d'utilisateurs sont très attachés, peuvent et doivent être conservés sur leur site actuel, moyennant une rénovation et un réaménagement partiel si nécessaire. Au cours de la campagne, nous avons rencontré les candidates socialistes du 1^{er} et du 2^{ème} arrondissement, Seybah Dagoma et Sylvie Wiewiorka. Elles avaient pris un engagement, que le Maire de Paris, nous l'espérons, aura à cœur de tenir : « parvenir au même consensus pour le Jardin des Halles que pour la Canopée ».



L'espace public

Côté espace public, l'enquête que nous sommes en train de mener auprès de différents services de la Ville et de la Préfecture nous mène de surprises en surprises, plutôt désagréables. Selon un service de la Ville, si tous les restaurants qui se trouvent autour de la Place des Innocents s'avisait de demander une terrasse autour de la fontaine, il n'y aurait aucun moyen de la leur refuser ! Le même service se dit opposé au marquage au sol des limites des terrasses par des clous métalliques, comme il en existe pourtant dans d'autres arrondissements, au motif que ces limites peuvent varier dans le temps...

Or, jusqu'ici elles n'ont jamais varié que dans un sens, l'extension ! Une lectrice nous fait remarquer qu'on arrive à une situation absurde, « où les intérieurs des cafés sont vides car les clients s'installent sur les trottoirs, pendant que les piétons sont obligés de zigzaguer sur la chaussée pour éviter les voitures, scooters, vélos et autres objets roulants ». Nous espérons que Mmes Anne Hidalgo, adjointe chargée de l'urbanisme, Annick Lepetit, chargée des transports et de l'espace public, Lyne Cohen-Solal, chargée du commerce, et Colombe Brossel, chargée du Patrimoine, vont s'intéresser à ce plateau piéton des Halles-Montorgueil, dont on a l'impression qu'il y règne la plus grande anarchie, non seulement parce que personne ne respecte les règles mais parce que personne ne sait plus, au juste, quelles règles devraient s'appliquer.

2 exemples

❶ Rue des Innocents, une terrasse fermée illégale



Un lecteur nous a alertés sur la construction de cette terrasse fermée, construite rue des Innocents sans aucune autorisation. D'après les Bâtiments de France, l'immeuble est classé monument historique, et ce type de terrasse est interdit sur un tel bâtiment. Le propriétaire devrait donc se voir enjoindre de la démolir. Mais qui a déjà vu une terrasse être démolie ? A l'heure actuelle, les ouvriers sont en train de la terminer. Nous allons suivre les épisodes suivants avec intérêt, pour voir si oui ou non le droit sera respecté.

❷ Comment faire d'un stationnement légal un stationnement sauvage !



Rue Saint-Denis, sur la partie accessible à la circulation, le réseau vert installé à grands frais a consisté à supprimer une file de stationnement légal sur le côté pair, et à créer côté impair un trottoir tellement large et tellement bas que les voitures s'y garent très commodément, de même d'ailleurs

Libellules et canards dans le jardin Lalanne

Bientôt des libellules dans le jardin des Halles ! La mare écologique du jardin Lalanne a vu la naissance de sa première libellule. L'information a déjà circulé chez les canards parisiens qui, du coup, se sont donnés rendez-vous dans le Jardin Lalanne. Plusieurs riverains nous ont confirmé les avoir vu en sortir. Bravo aux jardiniers qui ont installé des plantes dans la mare et espérons que les tritons qu'on



nous a promis seront bientôt là. La nature sauvage au centre de Paris, on en veut encore !

La Lettre d'ACCOMPLIR

que du côté pair, et ce en toute illégalité. Quelqu'un peut-il nous expliquer l'intérêt de l'opération ?

Patrick, SDF des Halles, nous a quittés



Patrick Guimonneau, SDF qui partageait son temps depuis des années entre la rue de Viarmes, la Poste du Louvre et le Jardin des Halles, est décédé le 21 mars à l'hôpital, à l'âge de 53 ans.

Un grand nombre d'habitants du quartier ou de personnes travaillant ici le connaissaient, lui parlaient, l'aidaient. Toujours curieux de ce qui se passait dans le quartier, il avait adhéré à Accomplir il y a quelques années, n'avait pas hésité à monter à plusieurs reprises sur scène pour la fête du Jardin extraordinaire, et participait régulièrement aux soirées Bachiques Bouzouks. Il avait également été parmi les premiers SDF à se mobiliser pour le projet de bagagerie « Mains libres ». Merci à lui, qui a contribué ainsi à renforcer les liens et la solidarité entre les habitants avec et sans domicile du quartier.

Directrice de la publication
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement
à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.